



La soutenance de mémoire de Master en sciences sociales - pilier migration et citoyenneté - de

Monsieur Axel Paillard

Le rôle des syndicats dans la lutte pour la régularisation des sans-papiers

Le cas de l'arc lémanique

aura lieu le

27 février 2018 à 09h00

A.-L. Breguet 1 (salle -010, niveau -1)

Directrice de mémoire : Christin Achermann

Expert-e: Denise Efionayi-Mäder

En 2001, plusieurs églises dans toute la Suisse sont occupées par des sans-papiers revendiquant la régularisation de leur statut de séjour. A l'époque, les médias relayent largement l'information et font davantage connaître la problématique des personnes en situation de séjour irrégulier au grand public. Depuis, les mobilisations et manifestations de soutien à la cause des sans-papiers se sont succédées et le mouvement les défendant a évolué dans lequel on retrouve une multitude d'acteurs dont les syndicats. Ce dernier a été notamment très actif dans l'arc lémanique.

Selon les estimations, les cantons de Vaud et Genève attireraient à eux deux plus de 25000 personnes en situation de séjour irrégulier et hébergent donc la majorité de cette population en Suisse romande. A cela, les villes de Genève et Lausanne attirent un nombre important de travailleurs sans-papiers par la polarisation de leur marché du travail plus accessible pour eux. Les branches professionnelles dans lesquelles s'insère majoritairement cette frange de la population sont souvent soumises à des conditions de travail difficiles et sont, de ce fait, particulièrement observées et soutenues par les syndicats. Le lien entre travailleurs et syndicats étant étroit, ces derniers ont un rôle essentiel de défense des conditions de travail dans lesquelles évoluent les personnes en situation de séjour irrégulier. Toutefois, le rôle des syndicats envers les sans-papiers va plus loin que la simple défense des aspects liés à leur vie professionnelle et ceux-ci sont actifs dans les revendications de la régularisation de leur séjour.

Ce travail se penche sur la relation entre les syndicats et les personnes en situation de séjour irrégulier dans l'arc lémanique. A l'aide d'outils conceptuels, il a pour but de s'intéresser à l'historique de ce lien développé dans les années 90 jusqu'à aujourd'hui et d'observer quels moyens et stratégies ont été mis en place pour aider les sans-papiers à obtenir la régularisation de leur séjour. Le cas du projet pilote genevois « opération Papyrus » est finalement utilisé pour illustrer cette relation tout en la mettant dans une perspective cantonale.